FNEC FP FO LANDES

Compte-rendu du Comité Technique Spécial Départemental des Landes de repli « Ajustements Carte scolaire 2019/2020 - 1er degré » - Jeudi 10 septembre 2020

RAPPEL : *ce « CTSD de repli » fait suite au vote négatif de toutes les organisations syndicales, dont FO, aux propositions de l'IA-DASEN lors du CTSD du 03/09/2020 (pas assez d'ouvertures de classe par manque de moyens et refus de faire appel à la Liste Complémentaire du CRPE 2020, donc des écoles avec des effectifs très lourds durant toute cette « année scolaire post-confinement »)*

Carte scolaire 2020/2021 – Ajustements

Introduction de l'IA-DASEN : Cette rentrée nous réserve de surprises démographiques inattendues. Pour le moment, nous n'avons pas de vison claire des effectifs dans toutes les écoles, pas avant le constat d'effectifs de la fin du mois (sur ONDE)
Les communications mairies-écoles sur les arrivées en Petites Sections de maternelle ont également été défaillantes cette année.
Dans la circonscription de Mimizan, 18 congés maternité sont à venir... qu'il faudra remplacer. S'ajoute la nouvelle formation par « constellations » qui nécessite des remplaçants quand les enseignants sont en observation dans les classes de leurs collègues...
L'inspecteur d'académie maintient ses propositions du CTSD du 3 septembre *(faute de ne pouvoir proposer autre chose)*

Question du SNUDI FO 40 : Ne pourrait-on ouvrir la liste complémentaire ? (comme nous l'avions déjà demandé dans notre déclaration liminaire du 3 septembre)
La question a été posée à la rectrice (et au ministère) qui prendront la décision. Pour le moment, elle demande un état des lieux par circonscription.

L'UNSA-Education 40 interroge sur les contractuels, mais se positionne contre *(FO est également contre l'emploi d'enseignants contractuels 1er degré. Par contre, FO est pour que l'Administration utilise les ineats et/ou la Liste Complémentaire).* L'IA-DASEN indique que dans les Landes, un seul poste de contractuel enseignant en gascon existe.

VOTE sur les ajustements de la carte scolaire 2020/2021

Tous les syndicats votent une nouvelle fois CONTRE. *(Et l'IA-DASEN comprend notre vote!)*

Explication du vote FO *: pas de changement par rapport aux propositions faites le 03/09, donc, logiquement, même vote de notre part.*

Questions diverses

– Peut-on avoir des clarifications entre **Autorisation Spéciale d'Absence et arrêt de travail COVID** ?
L'arrêt est donné par le médecin et validé par le CPAM. On ne travaille pas, même en télétravail. Une ASA, sans journée de carence, est accordée si on doit être testé. Il est alors souhaitable d'assurer une continuité pédagogique.

– On doit essayer d'assurer un **accueil minimum** pour les enfants dont les parents n'ont aucune solution de garde. (exemple de Pouillon ou Habas). Mais l'ARS peut décider d'une **éviction totale** d'une classe : c'est le cas à Ondres maternelle, une ATSEM a déclaré la COVID, toute la classe est en quatorzaine (modifiable le 11/09 lors du conseil de défense).

– Il faut porter le **masque** fournit par la DSDEN. (lavable en machine de façon classique) les masques maison protègent à 70%, les masques fournit à 85 %, (mais ils protègent les autres, sans protéger des autres) les masques FFP2 sont complètements protecteurs...

– Le ministère essaie de commander des **masques « bouche visible »** pour les adultes qui accompagnent des enfants sourds, puis les maternelles et les CP (importance du langage, apprentissage de la lecture) cela coûte 12/13€ par masque (utilisable 20 fois)

– 2 jours de formations seront donnés aux enseignants faisant fonction de **directeurs**.
Le référent des directeurs n'existe pas dans les Landes, ce sera un travail du nouveau DASEN.

– Une circulaire de juin 2020 autorise le recrutement de services civiques sur les missions 1 et 11 d'accompagnement d'élèves porteurs de handicap.
Dans les Landes, 3 écoles ont fait des demandes d'un service civique.
Le service civique sera en binôme obligatoire avec un AESH, donc jamais seul. Il sera là pour seconder l'AESH ou l'enseignant.

FNEC FP - FO
Nos statuts sont nos droits... Défendons-les !

Simon CLAEREBOUT
Représentant de la FNEC FP-FO 40 - 1er degré